et soumises au conseil des ministres. La plus basse dépasse considérablement la plus basse reçue en 1914.

L'hon. M. PUGSLEY: De beaucoup?

L'hon. M. REID: La plus basse dépasse \$700,000. Vu les affirmations faites, ce soir, par l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley), l'honorable représentant de Carleton (M. Carvell), je demanderai que ce crédit soit réservé, ce qui me fournira l'occasion de parcourir ces soumissions et d'en arriver à une décision sur l'attitude que le département doit prendre. Le simple fait que l'ingénieur a mentionné \$400,000, dans son rapport et que nous avons reçu des soumisions demandant presque le double, est suffisant pour motiver un nouvel examen de l'affaire.

L'hon. M. PUGSLEY: Je crois qu'il serait bon de reserver ce crédit. On invoque généralement contre ceux qui demandent quelque chose, les crédits considérables qui ont déjà été votés pour cette localité. Je crois qu'il est bien désirable, certes, surtout dans un temps où l'argent est rare, que les crédits, dans chaque circonscription, soient employés de la manière la plus utile possible.

Le ministre devrait étudier la question, voir quelles sont les soumissions, et venir ensuite communiquer tous ces détails au comité qui les étudiera.

L'hon. M. REID: Oui, je fournirai au comité tous les renseignements utiles et je soumettrai de nouveau ce crédit, lorsque ces deux honorables députés seront présents.

L'hon. M. PUGSLEY: Je comprends que, d'après le nouveau plan, on va employer beaucoup de pierre et que l'on se propose de prendre cette pierre dans l'Ile-à-la-Perdrix, où les fonctionnaires du département ont fait du forage. Si je comprends bien, l'Ile-à-la-Perdrix appartient à la ville de Saint-Jean, et je suppose que celle-ci a permis l'extraction de la pierre des carrières de cet endroit. Si je ne me trompe, la pierre sera taillée sur l'île même; et on la transportera ensuite par un mécanisme aérien pour la mettre en place, dans le port. Dans ce cas, le coût de l'entreprise devrait être moins élevé, et c'est pourquoi je suis grandement étonné d'apprendre que la nouvelle soumission dépasse \$750,000.

M. CARVELL: Les nombreux plans comportent-ils le remplissage complet du chenal entre l'extrémité inférieure du présent brise-lames et l'He-à-la-Perdrix?

[L'hon, M. Reid.]

L'hon. M. REID: Le sous-ministre m'informe que le projet est de remplir tout le chenal.

M. CARVELL: De sorte que l'entrée entre la baie de Fundy et le port sera complètement bouchée.

L'hon. M. REID: Absolument.

M. CARVELL: Je ne suis pas ingénieur, et je n'ai jamais beaucoup examiné l'endroit, mais il me semble que d'une façon générale ce projet sera avantageux. Mais je m'oppose à ce que l'on commence dans les conditions financières actuelles du pays une entreprise dont on parle depuis de nombreuses années. Je ne saurais dire depuis combien de temps on agite la question de remplir le chenal afin d'empêcher le limon d'envahir les endroits que l'on drague. J'ai remarqué que mon honorable ami nous a dit que la Maritime Dredging Company avait soumissionné pour ces travaux.

L'hon. M. REID: En 1914.

M. CARVELL: J'espère que la Maritime Dredging Company ne mettra pas les mains dans ce plat. Si le ministre ne connaît pas l'histoire de la Maritime Dredging Company et la part considérable qu'elle a prise dans les élections de 1911, je puis le renseigner. Le comité des comptes publics a passé trois semaines à discuter les opérations de cette compagnie et les profits énormes qu'elle a réalisés. Environ dix jours après les élections générales de 1911, je me trouvais à Saint-Jean et j'ai vu toute cette bande qui faisait la pluie et le beau temps dans cette ville, se réunir dans une salle du Royal Hôtel, et s'emparer de la Maritime Dredging Company, pour en faire une machine conservatrice de libérale qu'elle était. De toutes les exploitations dont le Gouvernement actuel a été la victime depuis 1911, aucune ne peut dépasser celles qui ont été pratiquées par la Maritime Dredging Cette compagnie a été mêlée Company. à toutes les entreprises dans la ville de Saint-Jean. Elle a acheté l'outillage et les marchés de l'ancienne compagnie Maritime Dredging.

Les membres conservateurs de cette Chambre et même mon honorable ami le ministre actuel s'indignaient avant les élections de 1911 des prix iniques que le gouvernement libéral payait à la Maritime Dredging Company, mais lorsque le Gouvernement actuel a pris la conduite des affaires, il a continué à payer les mêmes prix et a maintenu les marchés; il n'a ris